

Réponse du Conseil administratif à la motion du 10 septembre 2019 de MM. et M^{mes} Alfonso Gomez, Daniel Sormanni, Marie-Pierre Theubet, Antoine Maulini, Delphine Wuest, Maria Pérez, Maria Casares et Olivier Gurtner: «Arbres abattus en Ville de Genève: stop au massacre!»

TEXTE DE LA MOTION

Considérant:

- le plan de végétalisation de la Ville de Genève, qui prévoit que cette dernière s'engage à planter 100 arbres par année;
- que ce nombre semble inférieur au nombre d'arbres coupés chaque année par cette même Ville de Genève;
- l'urgence climatique décrétée par le Conseil municipal de la Ville de Genève durant sa séance du 16 mai 2019;
- qu'en détruisant des arbres, on amoindrit la capacité de la planète à stocker le CO₂, et on contribue donc par extension au réchauffement climatique;
- que les arbres, et surtout les arbres centenaires, sont des éléments indispensables pour lutter contre les îlots de chaleur dans les villes;
- qu'il existe par ailleurs un attachement fort des Genevoises et des Genevois à leur patrimoine arboré,

le Conseil municipal demande au Conseil administratif:

- de décréter un moratoire sur toute nouvelle coupe d'arbres tant qu'une arborisation massive du territoire de la Ville de Genève n'est pas effective;
- de l'informer sur le nombre d'arbres abattus depuis le début de la législature 2015-2020 ainsi que sur le nombre d'arbres plantés pendant la même période;
- que durant cette phase de moratoire, seuls les arbres malades, dangereux pour leurs congénères ou pour la population puissent être abattus;
- que les autorités fassent preuve de la transparence la plus totale lorsque des abattages d'arbres sont indispensables. Ces mesures exceptionnelles devront être accompagnées d'explications dûment signifiées à la population;
- que, dans tous les cas, trois arbres de développement similaire soient replantés à proximité de tout arbre coupé, dans l'optique d'augmenter la couverture végétalisée sur le territoire, passant de 21% aujourd'hui à 30% en 2030;
- que des moyens et des procédures soient mis en place afin de garantir l'entretien du patrimoine arboré de la Ville de Genève.

RÉPONSE DU CONSEIL ADMINISTRATIF

Le Conseil administratif répond comme suit aux demandes du Conseil municipal.

Gestion courante du patrimoine arboré

Le Service des espaces verts (SEVE) est en charge de la gestion du patrimoine arboré de la Ville de Genève. Ce dernier se compose d'environ 27 000 arbres isolés et d'environ 12 hectares de zones boisées (hors forêts). Le SEVE met tout en œuvre pour préserver les arbres le plus longtemps possible, notamment par des soins spécialisés (élagage doux, haubannage, mulching, etc.). L'abattage intervient quand il n'y a plus d'alternative, et que la sécurité du public n'est plus assurée. Les abattages effectués pour favoriser la régénération de jeunes arbres ou pour sécuriser des ouvrages constituent une exception.

Impact du réchauffement climatique

Les longues périodes de sécheresse, les températures élevées en été ainsi que la propagation de ravageurs ou maladies jusqu'à présent inconnues ont un impact sur le patrimoine arboré. Les essences sensibles à ces changements, comme beaucoup de plantes indigènes, s'affaiblissent à court terme et dépérissent à plus long terme.

La conséquence de ces phénomènes est un nombre d'abattages plus important qu'il y a quelques années auparavant.

Abattages d'arbres en lien avec des projets d'aménagement

Les projets de construction et d'aménagement, qui ne dépendent pas du SEVE, génèrent également une partie des abattages d'arbres. Ces abattages sont pondérés et évalués en fonction des intérêts du projet pour la collectivité. Par le passé déjà, l'ensemble des arbres abattus dans le cadre d'un projet de construction ou d'aménagement était compensé; le nombre d'arbres plantés était souvent supérieur au nombre d'arbres abattus. Cependant, depuis le début de la nouvelle législature, une attention toute particulière est portée à la question centrale de la place des arbres et de leur conservation, au sein de tous les projets de construction et d'aménagement. Quand des arbres ne peuvent véritablement pas être conservés, l'opportunité se présente alors d'en planter de nouveaux, plus nombreux, dans de meilleures conditions, avec des essences mieux adaptées au réchauffement climatique.

Statistiques d'abattage et de plantation

Depuis 2015 et jusqu'à la fin de la précédente législature, environ 3700 arbres ont été abattus sur l'ensemble du territoire de la Ville de Genève, propriétaires privés et publics confondus (source: Office cantonal de l'agriculture et de la nature, OCAN):

- 1600 arbres (environ) ont été abattus par le SEVE pour des raisons majoritairement sécuritaires ou sanitaires;
- 400 arbres (environ) ont été abattus par d'autres services de la Ville pour des raisons essentiellement de construction et d'aménagement (source: requêtes en autorisation d'abattage);
- 1700 arbres (environ) ont été abattus par des privés.

En ce qui concerne les nouveaux arbres plantés, il n'existe pas de données exhaustives à l'exception des chiffres du SEVE qui font état de la plantation de 930 arbres dans le cadre des replantations courantes.

Il faut comprendre le moratoire tel que prononcé fin 2019 comme une mesure politique, à un moment où l'opacité concernant le nombre d'arbres abattus et replantés était trop grande. Le moratoire s'est alors imposé et agit comme un «réflexe arbre» à prendre en considération en toute circonstance.

Pour l'actuelle législature, le Conseil administratif a fixé comme objectif au SEVE de remplacer un arbre abattu par trois arbres plantés.

Mesures pour atténuer les conséquences du changement climatique

Sur le domaine public, il devient difficile de renforcer substantiellement l'arborisation sans recourir à des travaux importants. Les conditions minimales requises pour la plantation et la croissance des arbres ne sont que très rarement remplies (présence de réseaux de canalisations dans le sous-sol notamment). Un groupe de travail transversal composé de services de la Ville, du Canton et des Services industriels de Genève (SIG) a précisément comme mission d'élaborer des pistes de solutions.

La campagne de plantation menée cet hiver aura tout de même permis de planter environ 500 arbres, soit près du triple par rapport aux années précédentes.

Dans les parcs, le SEVE procède déjà à des plantations d'arbres supplémentaires, notamment à la lisière de ceux-ci. Néanmoins, une arborisation massive n'est pas souhaitable. Elle viendrait en contradiction avec les usages et les valeurs patrimoniales du lieu.

Afin de satisfaire à une demande de plantation massive d'arbres sur le territoire de la Ville formulée par le délibératif et par l'exécutif, il conviendrait de

disposer de surfaces supplémentaires. Le plan stratégique de végétalisation 2030 a précisément pour but d'identifier des lieux potentiels. Les critères de priorisation sont actuellement revus. La volonté du Conseil administratif est d'accélérer la perméabilisation des sols, pour intensifier la lutte contre les îlots de chaleur.

Les plans localisés de quartier qui déterminent par définition le futur de certaines portions de la ville représentent un potentiel majeur d'arborisation, si toutefois cette donnée intégrait à l'avenir les cahiers des charges d'études. Cependant, la temporalité des plans localisés de quartier ne permet pas d'assurer une arborisation à court terme.

Une piste intéressante mais inexploitée jusqu'à présent consiste à encourager les propriétaires privés à planter des arbres sur leurs parcelles qui auraient, par exemple, une influence sur le domaine public. Le Conseil administratif a demandé au SEVE d'explorer cette possibilité.

Amélioration de l'information au public

Le SEVE informe régulièrement sur tous les chantiers en cours. Depuis la nouvelle législature, il a intensifié sa politique de communication au travers de panneaux d'information posés sur chaque arbre à abattre ainsi que via le site internet de la Ville de Genève, en communiquant tous les détails y relatifs.

Au nom du Conseil administratif

Le secrétaire général:
Gionata Piero Buzzini

Le conseiller administratif:
Alfonso Gomez